

La Pharmacie Centrale de Tunisie se propose d'acquérir des **MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN/ SECTEUR OFFICINAL** pour l'année **2015**.

Les fournisseurs intéressés par cet appel d'offres peuvent se présenter **au bureau d'ordre central** de la Pharmacie Centrale de Tunisie (bureau N° 77 – Rez-de-chaussée) - 51, avenue 10 Décembre 1948 Cité Mahrajène El Menzah - Tunis, pour retirer le cahier des charges.

Ce dernier est également disponible sur le site de la PCT " [www.phct.com.tn](http://www.phct.com.tn) ".

**Le dossier des offres doit comporter :**

- **Dossier Technique (enveloppe A)**
- **Dossier financier (enveloppe B)**

**Le dossier technique** et **le dossier financier** sont placés dans deux enveloppes **A** et **B** séparées, fermées et scellées. Ces deux enveloppes, **la caution provisoire** et **les documents administratifs, demandés par le CCAP**, seront placées dans une troisième enveloppe fermée et scellée indiquant la référence de l'appel d'offres et son objet: "**A.O.I N° X-2015-MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN "NE PAS OUVRIR "**".

Les soumissions doivent être adressées par voie postale, recommandée ou par rapide poste, à **la Pharmacie Centrale de Tunisie 51, Avenue du 10 Décembre 1948 -1082 Cité Mahrajène El Menzah -Tunis Tunisie**, ou remises au bureau central de la PCT contre décharge et ce avant la date limite de réception des plis prévue **LUNDI 16 MARS 2015 à 12h00 (midi)** Le cachet du bureau d'ordre central de la Pharmacie Centrale de Tunisie faisant foi.

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu le même jour, **LUNDI 16 MARS 2015 à 15H00** au **siège de la Pharmacie Centrale de Tunisie 51, Avenue du 10 Décembre 1948 - 1082 Cité El Mahrajène El Menzah –Tunis-Tunisie;**

**Tous les soumissionnaires sont invités à y assister ou à s'y faire représenter.**

**NB :**

- Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant **120 jours** à partir du jour suivant de la date limite de réception des offres.
- Toute autre forme de transmission par plis ouvert telle que la remise par fax ou e-mail n'est pas recevable.
- Toute offre reçue après le délai prévu ou non conforme aux clauses du cahier des charges sera rejetée.
- Toute offre ne comportant pas la caution provisoire sera rejetée.